

# Procédure prise de licence



Saison 2019

# Pourquoi se licencier?



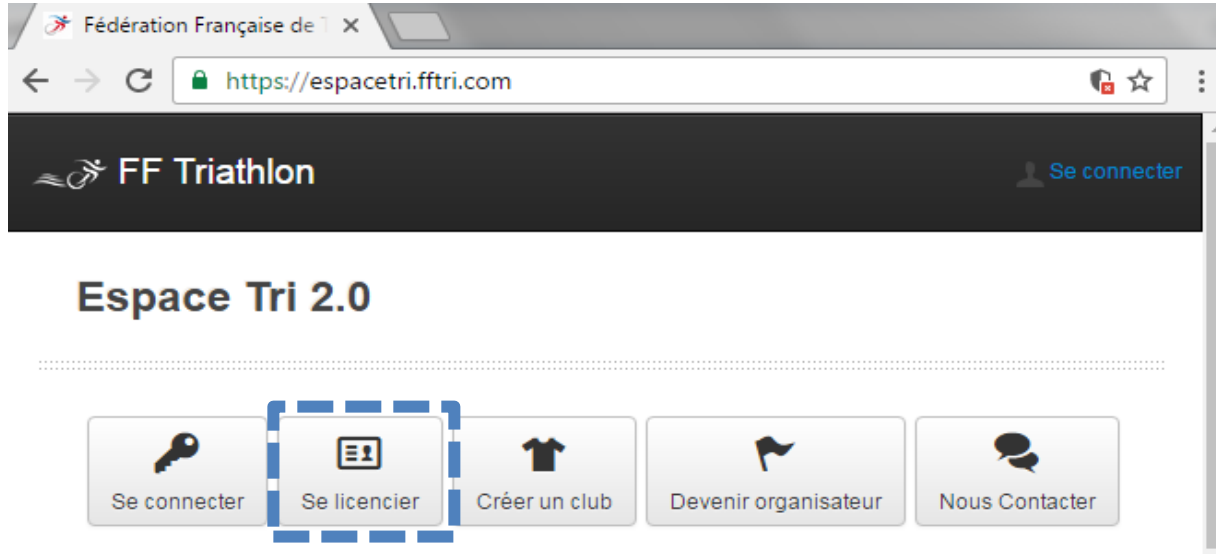
- La prise de licence permet :
  1. De participer à l'ensemble des entrainements du club de manière gratuite
  2. De profiter de séances encadrées
  3. D'accéder gratuitement à la piscine dans les créneaux d'entrainements
  4. De ne pas payer les engagements pour le challenge hivernal de « Bike & Run » ainsi que pour des triathlons retenus par le comité directeur
  5. De profiter d'aides pour les stages organisés au cours de la saison
  6. D'avoir des vêtements club à tarifs préférentiels
  7. D'avoir une réduction de 30% sur tout le magasin LOOK de Nevers
  8. Etc...

## Quelles sont les étapes de prise de licence?

1. Remplir le formulaire de demande de licence sur le site de la FFTri (voir procédure ci-après)
2. Fournir le dossier complet au responsable
3. Validation de la demande par le club
4. Validation de la demande par la ligue
5. Licence validée!

## Si c'est votre première licence...

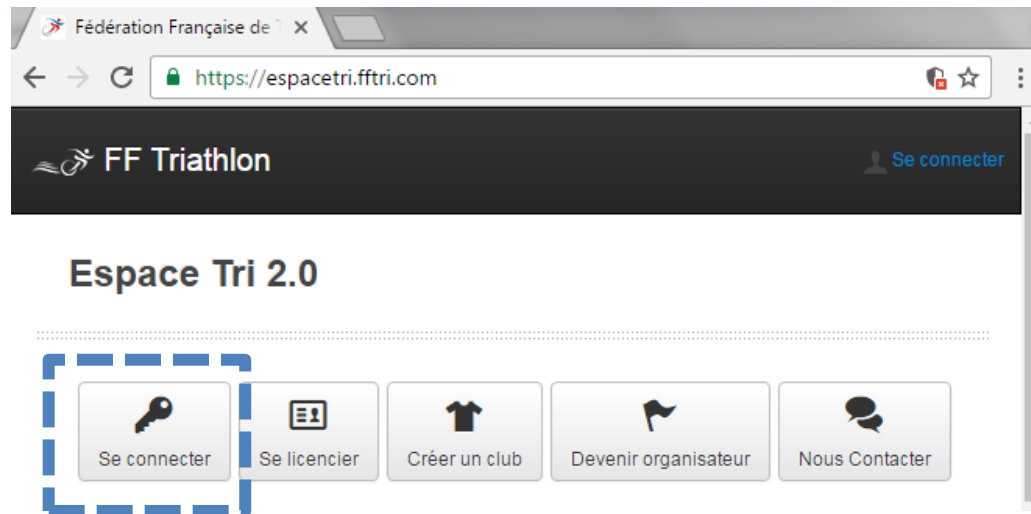
- Rendez-vous sur le site : <https://espacetri.fftri.com/>
- Cliquez sur l'onglet « Se licencier »



- Suivre les instructions. Notre club est « Nevers Triathlon » dans la région « Bourgogne-Franche Comté ».

## Si vous renouvelez votre licence...

- Rendez-vous sur le site : <https://espacetri.fftri.com/>
- Cliquez sur l'onglet « Se connecter ». Votre identifiant est votre numéro de licence (format A12345) et votre mot de passe...!



- Cliquer sur « Renouveler sa licence »
- Suivre les instructions

- Depuis l'évolution du certificat médical de 2017...tout le monde est perdu! Quelques explications s'imposent.
  - Cas 1 :
    - mon certificat médical a plus de trois ans à la date de renouvellement de la licence
    - c'est ma première licence au sein du club
    - Je suis déjà licencié au club mais je souhaite passer d'une licence loisir à une licence compétition
- => Je dois fournir un certificat médical de moins d'un an**

Cas 2 : je suis déjà licencié chez Nevers Triathlon et mon certificat médical a moins de trois ans et je garde le même type de licence (loisir ou compétition) :

**=> Je dois répondre au formulaire FFTri lors de la prise de licence et suivre les instructions**



Il n'existe qu'un seul modèle de certificat médical à fournir, présent sur le site de la FFTri :

<https://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/09/Mod%C3%A8le-de-certificat-m%C3%A9dical-2019.pdf>

**Pensez à le fournir à votre médecin lors de la visite médicale!**

*Par défaut, demandez à votre médecin de choisir « compétition »*

Certificat médical	
Je soussigné(e) Docteur ....., certifie que l'état de santé de M./Mme ..... ne présente pas ce jour de contre-indication apparente à :	
La pratique du sport <sup>(1)</sup> en compétition	<u> RAYER LA MENTION INUTILE </u>
La pratique du sport <sup>(2)</sup>	
<b>(1)</b> A l'exclusion des disciplines sportives qui présentent des contraintes particulières au sens de l'article L. 231-2-3 du code du sport, précisées à l'article D. 231-1-5 du même code et listées ci-après :	
<ol style="list-style-type: none"><li>1. l'apnée,</li><li>2. la plongée subaquatique,</li><li>3. la spéléologie</li><li>4. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé</li><li>5. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ;</li><li>6. les disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radiodéjà ;</li><li>7. les disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ;</li><li>8. le rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.</li></ol>	
<b>Important :</b> Les certificats médicaux correspondants aux disciplines ci-dessus numérotées de 1 à 4, valable une saison, peuvent être remis à votre club en même temps que votre formulaire de demande de licence (les disciplines concernées seront alors mentionnées sur votre licence). A défaut, ils devront être fournis directement à l'organisateur en cas de participation à un raid intégrant une ou plusieurs de ces disciplines.	
A ....., le .....	
Signature et cachet du médecin	

Certificat médical à joindre à votre formulaire de demande de licence



- Le prix de la licence que doit régler le licencié est composé :
  - D'une part FFTRI, reversée à cette dernière. Le montant de la part FFTri vous sera indiqué au moment de prendre la licence en ligne.
  - D'une part club, reversée à ce dernier

**Pas besoin de faire deux chèques séparés! Un seul chèque avec le montant total est suffisant.**

$$\text{Prix licence} = \text{Part FFTRI} + \text{Part club}$$

Type de licence	Renouvellement	
	Avant 30/11	A partir du 01/12
Adulte	40 €	60 €
Minime à Junior	35 €	55€
Mini-Poussin à Benjamin	25 €	45€
Membre comité directeur club	1€	21€

Les nouveaux licenciés se verront offrir un bonnet de natation « Nevers Triathlon » ainsi qu'un élastique pour la pratique de la natation.


Type de licence	Part FFTri
A - Lic. club - Compétition - Jeune	45,00 €
B - Lic. club - Compétition - S. & V.	99,00 €
C - Lic. club - Loisir - Jeune	43,00 €
D - Licence club - Loisir - S. & V.	43,00 €
G - Lic. club - Dirigeant	33,00 €
F – Paratriathlon – Compétition	100,00€
L – Paratriathlon – Loisir	43,00€

*Cette partie est la part fixe FFTRI. Ce tarif vous sera rappelé lors de l'inscription sur l'espace FFTRI lorsque vous renseignerez le formulaire.*

- Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un **demi-tarif sur la part FFTRI** sur la licence CLUB COMPETITION et sur la licence CLUB LOISIR dans l'un ou l'autre des cas suivants :
  - Cas 1 : si les deux parents sont également licenciés
  - Cas 2 : s'ils sont plusieurs frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non).
- Dans l'ensemble des cas, un justificatif doit être impérativement fourni : un certificat sur l'honneur ou une copie du livret de famille
- Cette réduction n'est pas visible sur l'espace FFTRI, et sera validée par le club. Pensez à la prendre en compte dans vos règlements!

- Le licencié a la possibilité de régler, s'il le souhaite, en trois fois (l'ensemble des chèques devront être joints au dossier ):
  - Le premier chèque sera encaissé au 1<sup>er</sup> décembre
  - Le second chèque sera encaissé au 15 janvier
  - Le troisième chèque sera encaissé au 15 mars
  
- Moyens de paiements acceptés :
  - Chèque à l'ordre de « Nevers Triathlon »
  - Virement bancaire
  - Coupons sport sur la part FFTRI

Concernant les règlements, le club est très friand des virements, ce qui permet de faire gagner du temps au trésorier (et à vous également pour les règlements futurs). Aussi, voici les coordonnées bancaires du club :

		<b>RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE</b>	
Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.			
CA CENTRE LOIRE		24/03/2015	
<b>NEVERS ST MARTIN</b>		00584	
Tel. 0978978978 Fax. 0386597270			
<b>Intitulé du Compte :ASS TRIATHLON CLUB</b>			
MAISON DES SPORTS BD PIERRE DE COUBERTIN  58000 NEVERS			
<b>DOMICILIATION</b>			
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
<b>14806</b>	<b>58000</b>	<b>67837052000</b>	<b>39</b>
<b>IBAN (International Bank Account Number)</b>			
<b>FR76</b>	<b>1480</b>	<b>6580</b>	<b>0067 8370 5200 039</b>
<b>Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:</b> <b>AGRIFRPP848</b>			

N'hésitez pas à en abuser!

- Vous devez imprimer la demande de licence et la signer. Vous devez aussi imprimer et remplir la fiche autorisation pour les contrôles anti-dopage. **Aucune validation de licences ne sera effectuée si le dossier est incomplet ! Inutile de fournir un dossier incomplet!**
- Photo licence : cette dernière n'est pas obligatoire, mais permet d'éviter de présenter une pièce d'identité lors d'un retrait de dossards. Et permet également à l'encadrement de mieux vous identifier !
- Dans le cas d'une première prise de licence, la couverture sera effective dès validation de la licence

– Pour les jeunes:

- Jean-Yves



– Pour les adultes:

- Benoît

